## Définir et mettre en oeuvre une politique de lutte contre l'érosion des sols, le ruissellement sur votre territoire

Lutter efficacement contre l'érosion des sols



## **VOS OBJECTIFS**

- ✓ Lutter contre le ruissellement et l'érosion dans les parcelles agricoles de votre commune
- Améliorer la qualité des eaux sur votre territoire en aidant les agriculteurs à réduire leur usage d'herbicides et/ou de produits phytosanitaires
- Concilier le travail des agriculteurs et la vie des citoyens
- Réduire la vulnérabilité aux inondations de votre territoire et alentours



## **NOTRE SERVICE**

- Définition, ensemble et avec les structures de production, des objectifs du projet et des pratiques à faire évoluer
- État des lieux des problématiques d'érosion et des pratiques agricoles sur votre territoire
- Animation d'un groupe d'agriculteurs et accompagnement technique à la mise en place de nouvelles pratiques afin de lutter contre l'érosion





## **AVANTAGES ET MODALITÉS**

- 🞛 Prestation à la carte, adaptée à vos besoins et à l'échelle du territoire
- : Diagnostic agronomique initial
- \* Accompagnement technique collectif et individuel
- Mise en place de parcelles expérimentales et suivi des essais Élaboration d'un programme de formation sur-mesure

**Livrables** : Compte-rendu du diagnostic initial ; Points réguliers sur l'avancée du projet ; Organisation et réalisation des journées de formation ; Bilan des résultats d'essais





VOTRE CONTACT

Marine BALUE
Cheffe du service Environnement et Cultures Pérennes
04 94 50 54 86
marine.balue@var.chambagri.fr